

PROCHE,
ACTIF,
humain !

**S
N
A
P**



CSE
REUNION

RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2024

VOS ELUS CSE

Jean-Luc MIRAGLIA
Jl.miraglia@pole-emploi.fr

Frédéric ROCROU
Frederic.rocrou@pole-emploi.fr

VOTRE DELEGUE REGIONAL

Jean-Luc MIRAGLIA
Jl.miraglia@pole-emploi.fr

CSE du 26/09/24

En amont le DRH nous signale que le CSE du 31 octobre se fera dans le sud et qu'il est prévu aussi un CSE extraordinaire le 03/12/24 sur la transformation de France Travail

Ordre du jour de la réunion

1. **Approbation des PV du CSE a. CSE du 27 juin 2024. et du CSE du 29 août 2024.**
2. **Information sur la mise en œuvre de la plateforme Académie France Travail.**
3. **Présentation de l'accord sur le télétravail et le travail de proximité du 14 Août 2024.**
4. **Information sur la vague 2 des entretiens pédagogiques du dispositif détournement de finalités.**
5. **Information et consultation sur les jours de repos supplémentaires 2025 à France Travail Réunion.**
6. **Informations RH : a. Point d'information sur la situation de l'agence de St Pierre à la suite de l'enquête RH. b. Information mensuelle sur les statistiques de recrutement.**
7. **Information en vue d'une consultation concernant le schéma cible d'implantation des agences de l'agglomération de St Denis.**
8. **Information sur la facilitation d'accès téléphonique des entreprises à France Travail.**
9. **Actualités : a. Point d'étape sur l'expérimentation MSA à Saint Benoit.**
10. **Présentation du relevé d'information de la CSSCT du 11 Septembre 2024 par le Secrétaire de la commission.**
11. **Avis sur l'attribution du cadeau de Noël Agent et du cadeau de Noël Enfant, sous forme de chèques KADEOS.**
12. **Avis sur les demandes d'aide sociale.**
13. **Avis sur les propositions de la commission ASC.**
14. **Réclamations individuelles et collectives.**

1. Approbation des PV du 27 juin, et du 29 août 20

Le PV du 27 juin adopté à la majorité (abstention du snap car absent) et le PV du 29 août adopté à l'unanimité

2. Information sur la mise en œuvre de la plateforme Académie France Travail

La plateforme est mise en place depuis le 23 septembre 2024. Les méta tests ont été validés et pour l'instant elle n'est visitée que par les collègues de France Travail.

1 communication a été faite depuis le 25/09/24 pour les partenaires au niveau national et régional Il y a à aujourd'hui 50 modules disponibles (50 de France Travail et 15 constitués par les partenaires) A la Réunion, nous avons actuellement 3 partenaires : Cap emploi, l'APEC et la Mission locale.

L'académie France Travail est un espace de ressources et de développement de compétences par et pour le réseau pour l'emploi (RPE).

C'est aussi plus de 2000 professionnels sollicités pour construire cette plateforme.

Les premiers retours des utilisateurs suite au questionnaire nous démontrent l'utilité d'un outil unique et commun.

61% ont un intérêt pour les formations en e-learning / 34% privilégient des temps de formation courtes / 48% préfèrent une recherche de formation par type de public accompagné et 40% par une recherche de compétences / 1/4 serait prêt à se former 1 fois par trimestre et 1/2 une fois par mois / 54% intéressés par le partage de pratiques au sein d'une communauté.

Une plateforme accessible 24/7 facilement mobilisable avec différents niveaux d'apprentissage (je découvre, je mets en œuvre, je me perfectionne et je transmets).



RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2024

CSE

REUNION

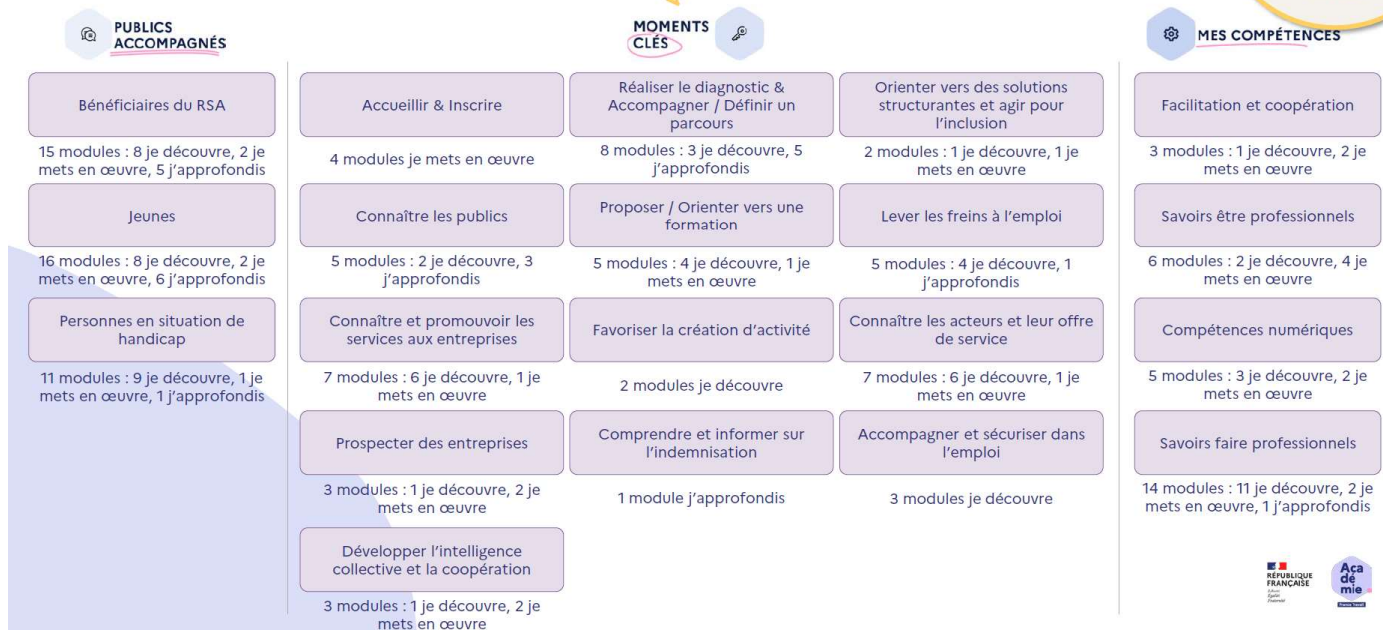
Début 2025 : Intégration dans SIRHUS (outil France Travail) avec des badges certifiant l'apprentissage.
 En réponse au **SNAP** au csec du 12/09/24 Au 1er janvier 2025 est normalement prévu l'arrêt de l'e-université et des 15 heures liées au bénéfice d'un libre accès via SIHUS (accompagnement France Travail).
 Des évaluations sont prévues et des badges validant la formation aussi à l'issue de chaque formation.
 Le DR comme le DGRH précise que la formation doit se faire sur le temps de travail mais qu'il est difficile d'en limiter l'accès.
 Tous les modules de formation classique demeurent et une cartographie des lieux de formation « RPE » est en cours.
 L'auto évaluation n'est pas obligatoire. Il n'y a pas de disparition des campus au contraire au vu du nombre croissant des formations et ateliers une adaptation de celles-ci sera faite en fonction des territoires. Le Campus devrait prendre de l'ampleur dans les mois à venir.

44

contenus disponibles
 (33 FT et 11 partenaires)
 32 e-learning
 3 micro-learning
 4 modules en présentiel
 5 autre format (vidéo, document...)

Zoom sur les modules disponibles à l'ouverture (prévisionnel)

Plusieurs clefs d'entrée pour accéder aux contenus



3. Présentation de l'accord sur le télétravail et le travail de proximité du 14 août 2024

Cet accord signé par la CFDT, la CFE-CGC, la FSU Emploi et **le SNAP** sera mis en œuvre au 1^{er} janvier 2025 pour une durée de 3 ans

Les conditions pour pouvoir en bénéficier : Etre en CDI ou CDD ou stagiaires (si la convention ne l'interdit pas) / Activité à hauteur d'au moins 50% / 3 mois d'ancienneté à France Travail / Par exception, le manager peut autoriser le télétravail/travail de proximité sans durée d'ancienneté minimale en fonction de la capacité de l'agent à réaliser ses missions à distance. / Capacité d'exercer son activité sans la proximité du collectif / Activités télétravaillables / Accord du manager / Conditions matérielles requises : assurance adéquate, couverture réseau internet... (Sauf pour le travail de proximité)

PROCHE,
 ACTIF,
 humain !

SYNDICAT SNAP
 région REUNION

syndicat.snap.reunion@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2024

CSE
REUNION

Formules télétravail-travail de proximité

Les formules ci-dessous s'appliquent à **tous les agents de droit privé** exceptés les agents de l'établissement **DSI** positionnés sur les emplois du métier « systèmes d'information » et les experts-métiers relevant de l'article 25 de la CCN qui bénéficient d'un forfait mensuel.

Télétravail

Public concerné	Agents, managers, cadres au forfait jours droit privé	
Temps de travail	80% à 100%	50% à moins de 80%
Formules	Jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine : - 1 à 2 jours fixes par semaine - ou 1 à 2 jours volants par semaine - ou 1 jour fixe + 1 jour volant par semaine	1 jour de télétravail par semaine : - 1 jour fixe par semaine ou 1 jour volant par semaine
Lieu de télétravail	Domicile de l'agent Ou dans toute autre résidence à usage privé déclarée par l'agent Ou dans un tiers-lieu	

Travail de proximité

Public concerné	Agents, managers, cadres au forfait jours droit privé	
Temps de travail	80% à 100%	50% à moins de 80%
Formules	1 à 2 jours fixes de travail de proximité par semaine	1 jour fixe de travail de proximité par semaine
Lieu de travail de proximité	Site de France Travail au sein de tout établissement	



Formules télétravail-travail de proximité

Les formules ci-dessous s'appliquent à **tous les agents de droit privé** exceptés les agents de l'établissement **DSI** positionnés sur les emplois du métier « systèmes d'information » et les experts-métiers relevant de l'article 25 de la CCN qui bénéficient d'un forfait mensuel.

Formule mixte (télétravail et travail de proximité)

Public concerné	- Agents/cadres au forfait jours de droit privé exerçant un emploi dans les métiers de Conseil de la filière « Relation de Service » en agence - Agents/cadres au forfait jours de droit privé de de la filière « Management »	Agents /cadres au forfait jours de droit privé exerçant un emploi dans les métiers : - « Appui à la Relations de service » de la filière « Relations de Service » - Du Conseil rattachés à une plateforme ou structure - De la filière « Support »
Temps de travail	80% à 100%	
Formules	Jusqu'à 2 jours de télétravail et travail de proximité par semaine : - 1 jour fixe de télétravail + 1 jour fixe de travail de proximité par semaine - ou 1 jour volant de télétravail + 1 jour fixe de travail de proximité par semaine	Jusqu'à 3 jours de télétravail et travail de proximité par semaine : - 2 jours fixes de télétravail + 1 jour fixe de travail de proximité par semaine - ou 1 jour volant de télétravail + 1 jour fixe de télétravail + 1 jour fixe de travail de proximité par semaine - ou 2 jours volants de télétravail + 1 jour fixe de travail de proximité par semaine
Lieu de travail de proximité	Site de France Travail au sein de tout établissement	En agence ou en plateforme



La demande doit se faire du 12 au 25 novembre 2024 pour une réponse entre le 02 et 12 décembre 2024

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région REUNION

syndicat.snap.reunion@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2024

CSE

REUNION

Tout agent doit travailler sur site au moins 1 jour non fractionnable par semaine. Les jours volants sont garantis et doivent être reportés. Le cumul télétravail + télétravail handicap est possible pour les agents privés.

Les référents régionaux sont Raphaëlle FONTAINE et Annie Claude CANDASSAMY

Si toutefois vous rencontriez un problème n'hésitez pas à nous le faire remonter : syndicat.snap-reunion@francetravail.fr

SNAP 4. Information sur la vague 2 des entretiens pédagogiques du dispositif de détournement de finalités

La 1^{ère} vague a eu lieu du 22 juin au 21 octobre 2023

A la réunion environ 95% sont jugés légitimes / moyenne nationale

Des appréciations peuvent être différentes suivant les managers

Une requête a été mise en place permettant un meilleur ciblage et une diminution du nombre de situation à investiguer

2 nouveaux cas d'usage :

1. consultations de dossiers d'agents Pôle emploi ayant quitté l'établissement

2. consultations massives de dossiers de demandeurs d'emploi réalisées en dehors des heures de travail conventionnelles

Mise en place d'un guide d'entretien et un kit de contrôle

Présentation de la 2nde phase de la démarche pédagogique à FT Réunion

❑ 3 situations de détournements de finalités :

- des dossiers de personnalités politiques;
- des dossiers d'agents France Travail ex-demandeurs d'emploi ;
- des dossiers de demandeurs d'emploi ex salarié FT
- ~~des consultations répétées à des horaires hors normes (non applicables DROM)~~

❑ Périmètre d'analyse des situations :

Mise à disposition par la DG de liste avec contrôles obligatoires (grand nombre de pages consultées et/ou pages à données sensibles (ex. indemnisation) et contrôles facultatifs.

FT Réunion a fait le choix de faire contrôler, en plus des obligatoires, les facultatifs avec récurrence avérée en 2023 (agents pour lesquels le caractère illégitime de la consultation avait été retenu suite à entretien)

❑ **Volume** : 57 entretiens à réaliser (dont 49 obligatoires et 8 facultatifs avec récurrence) sur 16 sites.

❑ **Echéance** : 24 octobre 2024



Lorsqu'un agent ne souvient pas, c'est jugé illégitime (disposition nationale)



PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région REUNION

syndicat.snap.reunion@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2024

CSE
REUNION

SNAP 5. (point 7 à l'odj) *Information en vue d'une consultation concernant le schéma cible d'implantation des agences de l'agglomération de Saint Denis*

Présentation de ce dossier complet par le DT et les Directeurs d'agence de Saint Denis

La DEFM sur les 3 agences : 13166 soit 47,78% pour Saint Denis / 7303 soit 26,5% pour Sainte Clotilde et 7085 soit 25,71% pour le Moulin

La répartition des entreprises sur les 3 agences : 32137 soit 79,59% pour Saint Denis / 3948 soit 9,78% pour Sainte Clotilde et 4291 soit 10,62% pour le Moulin

L'objectif de ce projet est d'optimiser l'offre de service des agences permettant un partenariat optimal grâce à cette nouvelle organisation
La situation préconisée est une répartition sur 4 agences : Saint Denis Océan (livrée en 2025) / Saint Denis providence (nouvelle agence à implanter) / Sainte Clotilde le Moulin (déménagement de l'agence de Sainte Clotilde) / Sainte Clotilde Moufia (nouvelle agence à implanter)

Ce projet permettrait un rééquilibrage de la DEFM et une répartition des entreprises par secteur

Aujourd'hui c'est 198 agents qui travaillent dans ces agences et la projection serait de 50 agents par agence

Un choix de l'agence pour les conseillers doit se faire via une fiche de vœux avec un arbitrage sur l'ancienneté et la distance kilométrique mais le DR précise que d'autres critères peuvent être rajoutés

Pour le local du CSE : possibilité de l'intégrer à Cadjee ou nouveau site sur Saint Denis

Le DR nous rappelle qu'une fois les engagements signés avec la DG il contactera la mairie de Saint Denis et qu'il y aura 3 ans pour que les agents puissent se positionner au mieux

Une consultation du CSE est prévu le 30/10/24

D'ores et déjà le SNAP a émis un avis favorable permettant une meilleure répartition de la DEFM, des entreprise, du volet RH et aussi du travail pour le BTP en n'oubliant pas de veiller aux choix de positionnement des agents dans les meilleures conditions

SNAP 6. (Point 9 à l'odj) *Point d'étape sur l'expérimentation MSA à Saint Benoit*

Présentation par la Directrice Adjointe de l'agence de Saint Benoit

L'agence de Saint Benoit couvre 4 villes : Bras Panon, La Plaine des palmistes, Sainte Rose et Saint Benoit

99% de la revue de portefeuille a été réalisé pour 13186 DE

Il n'y a plus de portefeuille guidé, suivi et renforcé. Ils sont remplacés par 3 EM (immédiatement employables) / 4 RE (recherche d'emploi) / 17 PP (projet professionnel) / 15 socio pro (global et exclusif)

A aujourd'hui le diagnostic (DSP) est rempli pour 56% du public

Les souhaits des agents ont été respectés au mieux

Une prestation est en cours (« Direction emploi ») avec le centre de formation « Envergure » pour 80% du public en RE jusqu'à juin 2025

La team TH est bien répartie (2 conseillers TH sur SP et 2 Conseillers TH sur PP)

Le portefeuille socio pro exclusif est géré par le conseil départemental

Les CDE ont fait le choix d'un portefeuille collectif

Cette expérimentation se déroule jusque juin 2025 et un bilan de toutes les expérimentations de France sera faite en juin 2025

Les activités des conseillers n'ont pas changés

SNAP 7. (point 8 à l'odj) *Information sur la facilitation d'accès téléphonique des entreprises à France Travail*

Les régions pilotes sont Ile de de France et Nouvelle Aquitaine

Le DR précise qu'il a fait une demande à la DG d'une possibilité de bilinguage pour le prestataire

LE SNAP Réunion a fait la une déclaration sur ce point qui suit celle qu'il avait fait en CSEC :

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région REUNION

syndicat.snap.reunion@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2024

CSE

REUNION

Le SNAP comme évoqué en csec du 12 septembre vous re fait part de ses craintes concernant la remise en question du métier de CDE (prospection par un prestataire vu en CSEC d'avril, facilitation d'accès tél aux entreprises par un prestataire...). ! Et même si nous avons bien entendu la réponse de la DG pour répondre au SNAP, qui dit que ce projet vise à préserver le cœur du métier des CDE (le conseil en recrutement) et qu'il est hors de question d'externaliser le cœur du métier CDE. Mais aussi que les impacts sur les conditions de travail et sur l'organisation sont nuls, nous restons contre l'externalisation d'une activité liée au service employeur

Ensuite, un accueil téléphonique aux horaires élargis sur le 3995 pour s'adapter aux disponibilités des employeurs de 7h30 à 20h du lundi au samedi pris en charge par un prestataire pour apporter des réponses de 1er niveau avec la possibilité de rappel par un conseiller nous interroge à plusieurs titres. Le coût de cette prestation n'aurait-il pas pu être utilisé pour les collègues CDE vu l'absence de NAO pour 2024? Pour le prestataire « Intelcia » au vue de sa politique sociale et même si nous avons compris qu'il y avait déjà un conventionnement entre la dg et lui, on n'a du mal à accepter qu'il n'y ait pas eu d'information : consultation de ce pilote comme cela a toujours été la règle au sein de notre établissement ?

Sur le fond, nous avons tous eu l'expérience d'appeler sur des créneaux hors horaires d'ouverture d'une entreprise ou d'une structure pour laquelle le service est assuré par un prestataire qui apporte peu de plus-value en termes de prises en charge des besoins ? Quelle pertinence de répondre sur des infos de 1er niveau alors que les demandes sont souvent bien plus complexes ? Ce qui conduira inexorablement à faire rappeler le professionnel sur un autre créneau. Quel est l'intérêt pour un professionnel d'appeler un service pour se voir inviter à être rappelé ? S'il s'agit d'afficher un accueil téléphonique aux horaires élargis sur le 3995 pour s'adapter aux disponibilités des employeurs mais qui n'apporte pas la prise en charge des besoins, cela risque de discréditer le service que le professionnel n'avait pas encore utilisé. Dire que ce sont des entreprises non utilisatrices de nos service et qui ne peuvent pas contacter FT avant 8h00, après 16h30 ou le samedi ? C'est très réducteur.

Concernant les créneaux ouverts sur l'espace FT pour que les entreprises puissent être rappelées et les créneaux proposés par le prestataire généreront une activité supplémentaire d'appels sortants. On aurait souhaité dans ce cas des renforts pour les équipes concernées ?

Enfin et comme on ne cesse de le répéter ce n'est pas de remettre en question le travail du CDE qu'il faut revoir mais plutôt et toujours les critères de sélection d'une majorité des entreprises qui recherchent toujours des salariés Bac +5 et plus payé au smic (le fameux mouton à 5 pattes !)? Le vrai problème se trouve peut-être et sûrement de ce côté-là et ce depuis un certain nombre d'années ?

Le DR entend bien le point de désaccord avec l'unanimité des organisations sociales et nous rappelle qu'à la réunion il y a 29400 entreprise potentiels et que 15800 sont sans contact avec France Travail
Affaire à suivre avec le bilan du pilote

SNAP 8 Information et consultation sur les jours de repos supplémentaires 2025 à France Travail Réunion

Nombre de jours de repos supplémentaires 2025 : (5 jours de pont)

vendredi 2 mai 2025
vendredi 9 mai 2025
vendredi 30 mai 2025
lundi 10 novembre 2025
vendredi 26 décembre 2025

L'accord OATT du 26 janvier 2011 fixe à 9 le nombre de jours ouvrés fériés garanti.

Nombre de jours ouvrés fériés 2025:10 jours fériés ouvrés.

Nombre de jours de compensation(GJFO):Aucun

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région REUNION

syndicat.snap.reunion@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP



RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2024

CSE

REUNION

SNAP 6.a-Point d'Information sur la situation de l'agence de Saint Pierre à la suite de l'enquête RH

Suite à l'enquête effectuée à l'agence de saint Pierre et les mesures apportées, le climat social est aujourd'hui apaisé
L'équipe ELD est renouvelée.(nouveau DAFT, 2 nouveaux responsables d'équipes) avec une meilleure communication
Le retour des agents est plutôt positif. Un soutien psychologique a été fait (6 terminés et 4 en cours)
Un accompagnement de situations individuelles a été mis en place ainsi que des mobilités professionnelles
La feuille de route est orientée sur la nouvelle QVT et une charte de bien vivre ensemble a été mise en place
Les actions à venir : Rencontre avec le psycho sociologue d'intermettra / 2 1/2 journées QVT / Des ateliers (gestion du stress sur le programme de bien être) / Une salle d'expression (libérer la parole)

L'équipe locale bénéficie du soutien du DT, DTD, QVT, pour contribuer à un environnement de travail positif et constructif

SNAP 6.b- Information mensuelle sur les statistiques de recrutement

● Recrutements France Travail la Réunion - Août 2024

FILIERES	METIERS	F	M	Total
RELATION DE SERVICES	CONSEIL	5	0	5
SUPPORT	PROJET, APPUI ET PILOTAGE	1	0	1
	Totaux	6	0	
		6		



SNAP 10. Présentation du relevé d'informations de la CSSCTC du 11 septembre 2024 par le secrétaire de la commission

Vous retrouverez l'ensemble du contenu du dossier en cliquant sur le lien ci-après [releve d informations de la reunion cssct du 11 septembre 2024.pdf](#)

SNAP 11. Avis sur du CSE sur l'attribution du cadeau de Noël agent et du cadeau de Noël enfant sous forme de chèques KADEOS

Avis favorable à l'unanimité

PROCHE,
ACTIF,
humain !

SYNDICAT SNAP
région REUNION

syndicat.snap.reunion@pole-emploi.fr

Je clique, j'adhère !

SNAP